



HAL
open science

De l'archéologie à la médiation culturelle, la mise en réseau du tumulus en pierre sèche de Meulson (Côte d'Or)

Gelot Alain

► To cite this version:

Gelot Alain. De l'archéologie à la médiation culturelle, la mise en réseau du tumulus en pierre sèche de Meulson (Côte d'Or). *Langage de pierre : la restitution du geste en archéologie préhistorique : colloque européen 2009*, Musée d'histoire et d'archéologie, 96 p., 2009, 978-2-952503-91-4. hal-01090209

HAL Id: hal-01090209

<https://hal.science/hal-01090209>

Submitted on 4 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'archéologie à la médiation culturelle, la mise en réseau du tumulus en pierre sèche de Meulson (Côte d'Or)

Alain Gelot, DRAC Champagne Ardenne-SRA

La restitution d'un tumulus protohistorique réside dans la confrontation des choix scientifiques, techniques et financiers. A Meulson, la fouille a montré un monument en pierres sèches complexe au plan inédit, avec de nombreuses particularités. Son arasement laissait à l'archéologue des doutes sur ces interprétations dont certaines, certes assez novatrices, pouvaient à juste titre laisser plus d'un collègue circonspect. Tout d'abord, le chantier devait essayer de résoudre ces questions. Ensuite, il restait à orienter une appropriation de la restitution par les habitants et les structures proches. A définir une médiation pour permettre une compréhension à tous les publics.

I-Le chantier de restitution et ses enseignements*

*Du point de vue financier la petite commune rurale de Meulson, ne pouvait assumer une prise en charge à elle seule. Si, au début, le Pays du Châtillonnais a été l'élément moteur du projet. La commune a pris le relais en cherchant des aides extérieures, comme la région par l'opération « cœur de village » pour 20% du coût total et le département pour les bancs, tables en pierres, panneaux de sites et de routes. Le chantier a été géré par l'association de réinsertion Sentier.

La restitution permettait de certifier ou d'infirmer des interprétations archéologiques, allant du simple détail, comme par exemple la position de pierre verticale plaquée contre un parement définissant un remplissage, ou par l'utilisation ou non d'une « perche » pour planifier l'installation d'un nouveau monument, aux mode de construction de la technique en arêtes de poisson.

Avant la fouille de Meulson, la vision d'un tumulus protohistorique était celle d'un monticule de terre et ou de pierres couvrant une ou plusieurs sépultures avec la présence de pierres, de blocs fichés, de parements, de murs. A Meulson, le tumulus présente une architecture complexe de tertres concentriques s'englobant de la manière suivante : deux petits tertres quadrangulaires aux angles arrondis, puis deux tertres circulaires, et ensuite deux tertres quadrangulaires aux angles aigus (fig. 1a). La dernière construction présente une technique de mise en œuvre originale pour cette période, en arêtes de poisson. Le matériel archéologique céramique et métallique permet de tracer une évolution du Bronze final ou plutôt du Hallstatt au milieu de la Tène moyenne soit approximativement 900 à 250 av. notre ère.*

*La restitution du tumulus en pierres sèches de Meulson n'a pas eu lieu in situ. Sa situation en pleine parcelle cultivée et dans une carrière en cours d'exploitation impose ce choix. Comme l'étude archéologique l'a montré les matériaux utilisés pour la construction du monument viennent de l'emplacement du site soit de 0 à 75 m du monument. Pour la restitution, conformément à la charte de Venise qui préconise d'utiliser les mêmes matériaux d'origine dans la rénovation de monuments, les pierres ont été prises dans cette zone. La taille, la forme des pierres utilisées en parement variaient dans le tumulus fouillé, la restitution respecte les différences observées dans les constructions. L'atout de cette pierre est qu'elle ne gèle pas. Pour l'entretien du monument en lui même, seuls de rares travaux d'entretiens suffiront (pélouse, taille des arbres).

La restitution s'est faite sous la direction de Christophe Galmiche et Jean-Pierre Lamiral qui maîtrisaient les techniques d'élévation de constructions en pierres sèches. Sous leurs yeux avisés, une personne n'ayant aucune connaissance, mais de bonne volonté, pouvait aisément disposer les différentes assises composant le parement. La technique en arêtes de poisson ne posait pas plus de difficulté. A la fouille, des lignes de ruptures (en façade les extrémités des pierres se superposent dans une ligne verticale : absence de chevauchement) s'observaient sur tous les parements à assises horizontales (fig. 2a). Le même phénomène s'était produit à la restitution (fig. 1b et 2a couleur). Dans le cas où les tertres, ici circulaires et quadrangulaires, sont installés dans une pente, l'équipe s'emploiera à réaliser la partie basse en premier, et à monter les pierres par lits horizontaux successifs (fig. 1b, c). Le remplissage se fait alors de manière presque simultanée (fig. 1b).

Lors de la fouille, des pierres plates verticales plaquées contre les parements des deux monuments circulaires posaient une réelle difficulté d'interprétation. Après une réflexion longue et l'étude du pierre à pierre en plan (fig. 1a) et des sections dans le monument, nous en avons déduits qu'elles étaient le

résultat, non pas d'un effondrement, mais d'une disposition induite par la construction du monument. Un doute pouvait néanmoins subsister du fait de l'arasement. Hors la restitution a montré qu'elles sont bien disposées lors du montage du monument suivant.

L'utilisation d'une perche, évoquée par Christian Peyre pour le site de La Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) plus jeune que le nôtre, pour élaborer 8 couloirs autour des 4 fossés et démontrer un système de mesure, comme à Manching (Allemagne), était intéressante pour notre cas. Sans être assuré de l'utilisation d'une perche, d'un cordage, ou encore d'une pige (étalon servant de mesure à tige articulée) cette observation conduit à essayer de vérifier si cette technique aurait pu être utilisée à Meulson. En effet, la fouille du tumulus a montré un espacement régulier d'environ 2,10 m entre les parements des tertres circulaires et les monuments quadrangulaires aux angles aigus. L'utilisation d'une perche, servant de guide pour donner un intervalle régulier entre les monuments semblait plausible (figure 1b, c, d). Pour tracer le 2e tertre circulaire, on place au sol la perche contre le parement du 1er tertre circulaire. A l'extrémité de la perche, on dispose la pierre matérialisant la face du futur parement. On répétera l'opération jusqu'à réaliser toute la base du 2e tertre circulaire. Ensuite, la difficulté est de passer d'une forme circulaire à une forme quadrangulaire - du 2e tertre circulaire au 1er grand tertre quadrangulaire aux angles aigus. On disposera la perche contre le tertre circulaire à 4 points imaginaires dits cardinaux. Les pierres disposées en bout de perche à ces quatre points donnent ainsi les lignes directrices (en fait, le milieu des 4 parements linéaires) que l'on prolongera pour obtenir les angles du tertre. A Meulson, on constate en plan l'aspect bombé des parements et l'absence d'angle droit. Si l'on accepte les observations de Christian Peyre à La Villeneuve-Saint-Germain, une telle réalisation aurait permis à Meulson une installation rapide et adaptée à la présence d'un monument pré-existant.

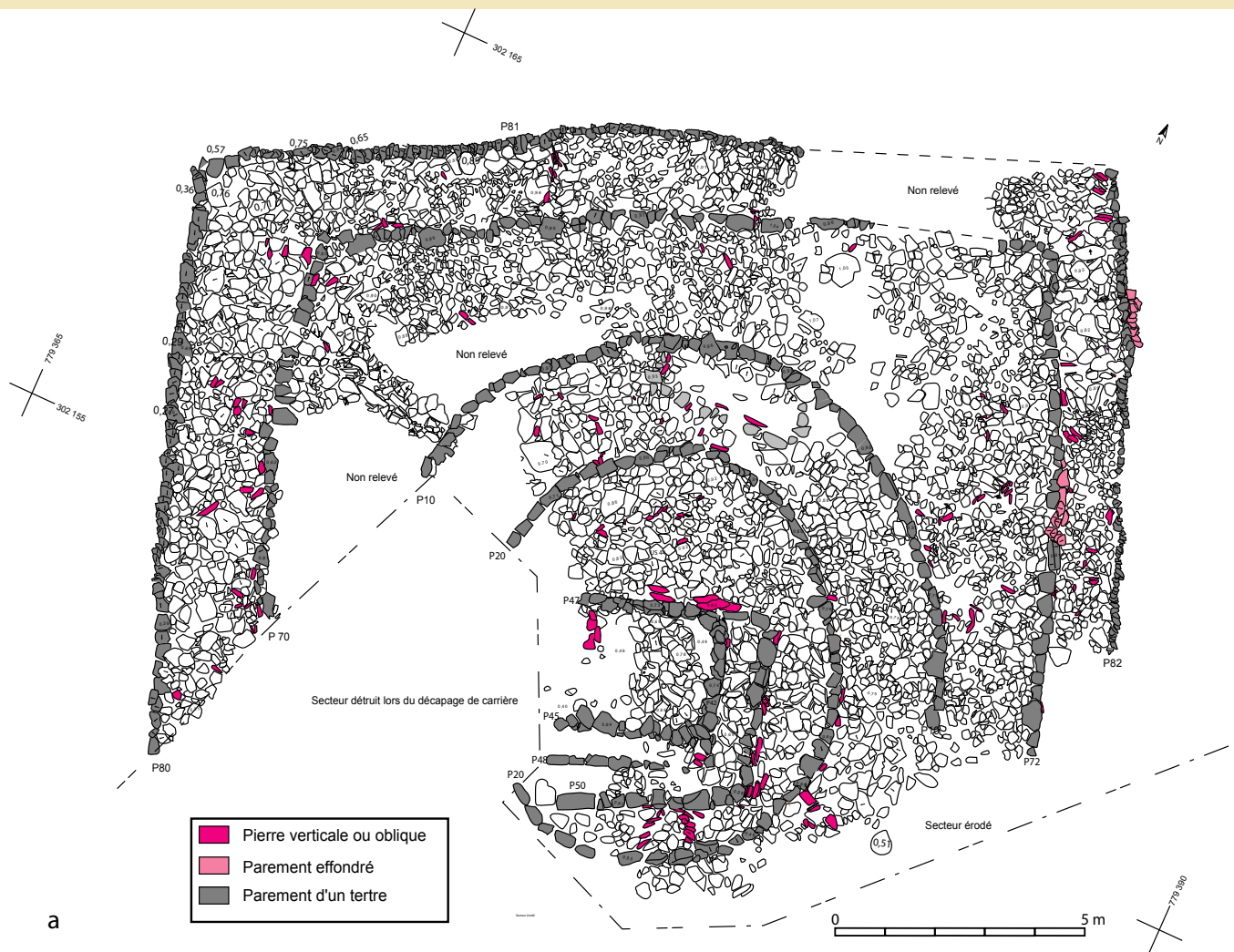
Dans la masse du monument quadrangulaire aux angles aigus, une ligne de pierres verticales joint le parement en arête de poisson (fig. 1a, 2c). L'hypothèse faite à la fouille d'une aide dans le maintien des pierres du parement n'est pas concluante. Un autre essai consistait à disposer les pierres dans le même pendage que celles du parement, il s'avère infructueux. En l'absence d'argument pour une meilleure stabilité, on pensera plutôt soit à une reprise, soit à une étape de construction, soit à des pierres posées pour un tri dans la technique en arêtes de poisson. Par contre, la mise en place de pierres plates en position horizontale s'insérant en arrière de celles du parement améliore bien la solidité du parement (fig. 2b). De même, la fouille archéologique avait montré à l'angle nord-ouest l'utilisation de pierres plates horizontales en façade horizontale pour le parement en arête de poisson. La restitution atteste bien cette utilisation de pierres, qui permet d'éviter au mur de verser (fig. 2d).

II-Mise en valeur touristique du nouveau monument

La mise en valeur suggère une information du public, en amont, graduellement accentuée lors de la réalisation des travaux, et importante ensuite à la fin du projet. Des démarches pédagogiques ont été engagées, comme un plan de communication. Ainsi, la presse a été tenue informée à la fin de la fouille du monument et une journée de visite (Le Châtillonnais et l'Auxois 1998) a été organisée auprès des habitants pour permettre une appropriation du site. L'information du public s'est vue plus large lors de la restitution (Le Bien Public 2008, Le Châtillonnais et l'Auxois 2008). Preuve de son intérêt, la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais s'est déplacée bien avant la mise en place des panneaux et sans guide de pays. Cette initiative est appréciable dans un esprit de diffusion. De manière à accentuer l'information et à la diriger vers un public plus éloigné, le site sera présenté aux journées du patrimoine 2009 par l'archéologue et le guide de pays (visites pour des groupes toute l'année). Les gîtes de France, chambres d'hôtes, restaurant ont été informés. A terme le terrain sera transféré à la communauté de commune du Châtillonnais. Sur place, deux panneaux exposeront les découvertes archéologiques tout en renvoyant au contexte local, aux sites archéologiques, au(x) musée(s). Les offices de tourisme étant chargé de relayer auprès du public le site. N'oublions pas qu'actuellement un nombre croissant de visiteurs utilisent l'outil Internet pour préparer leurs vacances.

Pour permettre une appropriation plus forte des habitants vivant dans le canton, des présentations aux scolaires de tous niveaux, des conférences en salle communale pour le public seront organisées. Le site a été volontairement inscrit sur un sentier pédestre le « circuit pédestre des Cigognes noires ».

Enfin, le musée du Pays Châtillonnais collabore au projet de guide multimédia Divine, qui sera mis en place dans les nouveaux locaux du musée, dans les bâtiments conventuels de l'Abbaye Notre Dame. Ce guide interactif offrira la possibilité aux visiteurs qui souhaiteront approfondir leurs connaissances sur un sujet ou un objet, d'avoir accès gratuitement à toute une documentation complémentaire (photos, textes, vidéos, films, images 3D). Le principe est de mettre cette documentation à disposition des visiteurs grâce à des bornes interactives avec écrans tactiles et à des terminaux mobiles du type PDA ou TabletPC. Le liens entre le musée et la reconstitution de ce site sera ainsi réalisé par cet intermédiaire. Sur le site de Meulson, les panneaux inciteront le visiteur à aller à ce musée et vers des sites contemporains remarquables.



a



Figure 1, reconstitution du tumulus de Meulson (Côte d'Or) en 2008 : a-plan de fouille de 1998 au 1/125e, b, c, d-restitution à l'aide d'une perche (flèche blanche), e-le monument terminé en 2008, A. Gelot del.

Un réseau de mise en valeur :

A la fin des années 80, pour la pré-protohistoire les restitutions portent principalement sur les habitats ou les carrières-gisements, moins sur les dolmens, les menhirs, les édifices religieux et funéraires (Delmas 1988 : p. 7).

La mise en valeur de sites archéologique, toute période confondue, en Bourgogne était l'une des plus faibles au niveau national avec 4 sites, soit 2,3% au niveau national (Delmas 1988 : p. 7). Plus récemment, la région Bourgogne a aménagé des sites d'intérêts nationaux de chronologie différente de la fin de l'indépendance et de l'époque romaine, comme Alésia (bataille de Vercingétorix contre César et la ville romaine) et Bibracte (ville gauloise et romaine). Le site protohistorique de Vix, plus ancien, en cours de fouille fera l'objet d'un aménagement et sera mis en réseau avec les deux précédents. Alésia est au centre de ce dispositif de trois sites majeurs valorisés : 50 km Alésia-Vix, 100 km Alésia-Bibracte, 145 km Vix-Bibracte. Notre réseau se situe à 30 km d'Alésia et autant de Vix.

L'aménagement, voire la restitution d'un certain nombre de monuments funéraires éviterait l'isolement, relatif, du tumulus de Meulson. La grande nécropole de Magny-Lambert, située à 15 km, est composée de tertres monumentaux bien visibles partiellement fouillés. Des panneaux explicatifs permettraient à des visiteurs de connaître les résultats de ces fouilles anciennes, d'observer l'absence de données sur l'architecture et la forme exacte de ces monuments (due aux techniques anciennes de fouilles), de se rendre compte de leurs aspects actuels, et par conséquent du travail méthodique de l'archéologue pour découvrir les vestiges. A 19 km par la route, le tumulus de Minot fouillé par Ch. Peyre (Peyre 1981) est un élément majeur. Sa période chronologique correspond à l'une des phases du tertre de Meulson et présente lui aussi une architecture en pierre sèches de tertres quadrangulaires aux angles aigus. Des chemins de randonnées relierait les sites proches de Magny-lambert, Meulson, Minot, les panneaux explicatifs seraient complémentaires, tant sur l'évolution des techniques de fouilles, sur les connaissances de la période chronologique concernée, sur l'architecture que sur le site en lui-même. Le visiteur pourra ainsi, entre autres, observer que la forme du monument est similaire, mais avec à Meulson une taille et une technique architecturale différentes. Ces quelques aménagements représenteraient un investissement financier inférieur à 50000 euros.*

A 40 km, le tumulus princier de Vix, si la fouille est entreprise, pourrait faire l'objet d'une restitution. Si actuellement nous ne connaissons pratiquement rien de son architecture, le visiteur pourra observer d'emblée un tumulus de proportion hors normes pour une grande aristocrate. L'un des bâtiments à abside découvert sur l'oppidum serait à restituer. A 25 km, le tumulus du « Bois-Vert », commune de La Villeneuve-les-Convers mériterait d'être aménagé. Ses proportions hors normes et sa forme circulaire soulignent l'importance du personnage enfermé dans ce monument différent par son plan et sa structure parementée à poutres internes. L'aménagement de ces sites représenterait un coût élevé. Néanmoins, des choix judicieux de mise en valeur pourraient diminuer de manière conséquente le budget. A une distance de 55 kilomètres, le Châtelet de la commune d'Etaules (Côte d'Or) a fait l'objet d'une bonne mise en valeur, comprenant une bonne protection des vestiges, adossé à une bonne présentation. Ce site d'habitat en hauteur, fortifié, contemporain de celui de Vix, couvre une large période allant du Néolithique à La Tène ancienne. Ces choix dépendent d'une analyse approfondie faite par un cabinet d'études, par exemple. Ces réalisations représentent un coût et un entretien relativement modestes (Magny-Lambert, Minot). Ces faibles coûts laissent entrevoir, additionnés à une bonne communication (revue de randonnée, etc), des retombées touristiques sur l'économie locale. Le but étant de faire rester quelques jours le visiteur. La mise en réseau incite le touriste le souhaitant, à s'inscrire dans l'économie locale, en restant plusieurs jours, dans la zone rurale du Châtillonnais. Ils ne sont en aucune manière une concurrence avec les grandes structures de muséales comme Alésia, le Mont-Beuvray, ou encore Châtillon-sur-Seine (Vix) et sont bien complémentaires. A priori, tous les visiteurs du musée n'iront pas obligatoirement voir les entités culturelles aménagées. Par contre, plus les liens entre musée(s) et site(s) archéologique(s) seront structurés, plus la fréquentation musées - monuments augmentera, l'un favorisant l'autre, l'exemple du centre urbain d'Arles est évocateur en ce sens (Jacobi, Denise 2008). Cet ensemble permettrait à des visiteurs curieux d'avoir une vision correcte de cette période sur le milieu funéraire. Ainsi, l'association avec le projet DIVINE du musée de Châtillon-sur-Seine dépasse cette simple transmission de culture. Cette forme de diffusion donne une information située en dehors du musée, une démocratisation culturelle forte, bien établie. Cette forme de médiation alliée à celle des sites de restitution et des panneaux explicatifs permettent au public de s'approprier, de créer un lien en lui fournissant des données de supports et de nature variés, il peut ainsi se faire un avis qui peut devenir critique. La culture devient un acte de réflexion, d'interprétation, et modifie ainsi le monde qui l'entoure (Carton 1995). Cette réflexion devient collective. Ainsi, ce(s) projet(s) culturel donne(nt) une identité au Pays du Châtillonnais et à la Côte d'Or. L'aménagement du territoire souffre d'être dissocié de projets culturels dont bon nombre permettraient de (re)vitaliser les zones rurales (Beaudelot, Beaumont 1995 : p. 32), comme celle du Châtillonnais.

*Le projet proposé dans ces lignes pourrait être étoffé par les nombreuses nécropoles du Châtillonnais, dans le cadre d'un pro-



Figure 2, de la fouille archéologique (photographies en noir et blanc) à la reconstitution (photographies en couleur) : a-parement des tertres circulaires avec lignes de ruptures, b-c-d technique en arrêtes de poisson, b-pierres plates du comblement s'insérant dans les pierres obliques induisent une bonne stabilité, c- lignes de pierres verticales, obliques, créant une ligne de rupture, d- pierres plates à l'angle utile au maintien des pierres obliques, A. Gelot del.

gramme Leader+ par exemple. Pour les gens ne désirant pas voir uniquement des sites d'une seule et même période d'autres d'un domaine différent doivent parallèlement être aménagés comme les églises, les sites naturels. Le programme Leader+ réalisé en Belgique dans la Hesbaye est en cela exemplaire. La communauté de commune du Châtillonnais a d'ores et déjà réalisée des randonnées, des circuits qu'elle a diffusés par dépliants et par internet. Les tumulus néolithiques de Bougon en Charente-Maritime voudraient permettre au public d'aller sur des monuments funéraires externes contemporains afin de montrer la diversité des monuments. Cette conception en soi novatrice permettra ainsi par une signalétique appropriée une meilleure connaissance. Elle rejoint en cela notre volonté. En Haute-Marne, Denis Schmitter a élaboré des circuits avec un dépliant signalant des sites de la période du néolithique à la période médiévale. Le circuit peut-être réalisé avec lui (archéologue) ou encore seul à l'aide d'une signalétique sur les sites.

Outre la dimension ethnographique ou le renforcement d'hypothèses fondées par un archéologue, le public montre un intérêt grandissant pour les sites fouillés mis en valeur(s). Son intérêt tend à dépasser l'histoire du site et de ses occupants pour s'attacher à son environnement, à son contexte, sa chronologie, à l'architecture et aussi à l'homme dans son milieu quotidien. Certes, la découverte d'un trésor fascine toujours, mais les questionnements deviennent de plus en plus exigeants, plus ouverts sur les atouts des sciences dures. Notre responsabilité est d'accompagner cette curiosité.

Conclusion :

Les monuments funéraires protohistoriques sont des sites qui méritent d'être reconstitués, expliqués au public et qui correspondent à une attente. Si à la fin des années 80, ce thème faisait figure de parent pauvre, il apparaît, non seulement comme une aide à l'archéologue par la comparaison avec les résultats de fouilles, mais aussi à une demande du public. Il se prête parfaitement par son aspect visuel qu'il soit ou non monumental à une démonstration et est en tout point de vue pédagogique. La restitution présente un monument dédié au monde des morts, édifié par leurs proches avec des techniques dont nous avons retrouvé quelques aspects. Seule, elle transmet une partie de notre connaissance. A plusieurs, elles permettent de mieux diffuser au public l'avancée de nos recherches tout en s'inscrivant dans le territoire.*

*Je remercie les personnes qui ont lu ce document : Patrick Le Chanu - MCC, Jean Fusier MCC, Yves Pautrat - MCC, Jean-Louis Coudrot - Musée du Pays Châtillonnais, Christophe Galmiche - association Sentier, Fabienne Spada - Education Nationale, et pour toutes ces observations Valérie Schydrowsky - MCC). Je tiens à remercier les partenaires financiers du projet, le département, la région et surtout le maire et le conseil municipal de Meulson.

Alain Gelot

DRAC Champagne Ardenne-SRA
alain.gelot@culture.gouv.fr

Bibliographie :

- Beaudelot (C.), Beaumont (C.).—La culture : une dimension majeure de l'éducation permanente et du développement. In, Passages public(s), points de vue sur la médiation artistique et culturelle, Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles, 1995, p. 29-33.
- Carton (L.).—Les enjeux de la médiation. In, Passages public(s), points de vue sur la médiation artistique et culturelle, Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles, 1995, p. 95-103.
- Collectif.—De la restitution en archéologie, archaeological restitution, Centre des Monuments Nationaux, 2005, 298 p.
- Crançon (S.).—Un palais pour la Dame de Vix », *Archéologia*, septembre 2007, n° 447, p. 12-19.
- Delmas (A.), Agnus (J.-M.) collab.—Les mises en valeur de sites archéologiques en France, 1988, Ministère de la Culture et de la Communication, non paginé.
- Gelot (A.).—Le tumulus de Meulson (Côte d'Or), études architecturales et pratiques funéraires du Hallstatt final au milieu de la Tène moyenne, E.P.H.E., Master 2, 2008, 125 p.
- Jacobi (D.), Denise (F.).—La fréquentation du patrimoine antique à Arles : publics, visiteurs de monument et visiteurs de musée. In, Eidelman (J.), Rouston (M.), Goldstein (B.).—La place des publics, de l'usage des études et recherches par les musées, La Documentation Française, Paris, 1988, 334p., p. 113 à 124.
- Lorimy (H.), Corot (H.).—Le tumulus du Bois-Vert, commune de La Villeneuve-les-Convers (Côte-d'Or), *Bulletin Archéologique*, Paris, 1913, p. 363-373, pl. XXXIII-XXXVIII.
- Nicolardot (J.-P.).—Nécropoles et habitats de la Côte d'Or aux Ages du Fer, dans l'habitat et la nécropole à l'Age du Fer en Europe occidentale et centrale. In : Actes du premier colloque de la IVe. Section de l'École Pratique des Hautes Études, Paris, 1975, p. 87-93.
- Peyre (C.).—Tumulus et enclos funéraires celtiques carrés en Côte d'Or. In : L'Age du Fer en France septentrionale, Reims : S.A.C., 1981, (M.S.A.C. ; 2). Suppl. au B.S.A.C. 1981.1, p. 243-262.
- Peyre (C.).—Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la Bilingue de Verceil. In : Verger (S.).—Rites et espaces en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France) : actes de la table-ronde organisée à Rome les 18 et 19 avril 1997 par l'École Française de Rome avec la collaboration de la section des sciences religieuses de l'École Pratique des Hautes Études, de l'UMR 126 du CNRS et de l'Université de Dijon, Collection de l'École Française de Rome 276. Rome, 2000, p. 156-206.
- Schubert (F.).—Zur maß- und Entwurfslehre keltischer Holzbauten im Oppidum von Manching. *Germania* 72-1, 1994, p. 133-192.
- Truong (A. G.).—Les morts néolithiques de Prissé-la-Charrière, *L'actualité Poitou-Charente*, 2005, n°67, p. 44, 45.
<http://www.ocim.fr/Le-projet-DIVINE-au-musee-de>
<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/mediation-culturelle/index.html>
<http://www.pays-chatillonnais.fr>